



Paris, le 03 janvier 2022

- Mesdames, Messieurs les
- Présidents, Gérants, Directeurs Techniques et adjoints des écoles agréées
 - FCT de moniteurs fédéraux

Réf.: 22.0003

Objet : Annulation en « présentiel » et report du séminaire des Directeurs Techniques d'Ecoles Agréées FFP et des Formateurs de Cadres Techniques de Moniteurs Fédéraux

Mesdames, Messieurs,

Le séminaire cité en objet prévu au CREPS Provence Alpes Côte d'Azur (site Aix-en-Provence) **les 18 & 19 janvier 2022 est annulé** dans sa version en « présentiel ».

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, le Gouvernement a annoncé des mesures renforcées de restrictions qui entreront en vigueur à partir de ce lundi 03 janvier 2022 et ce jusqu'au 24 janvier 2022.

En ce qui nous concerne, la FFP applique les recommandations de la Direction des Sports qui indique de systématiquement privilégier le « distanciel » ; un courrier du directeur des sports a été envoyé à tous les DTN afin de veiller au respect de ces recommandations.

Par conséquent, la FFP envisage un report du séminaire les 15 et 16 Mars prochains (présentiel ou distanciel en fonction de l'évolution de la situation sanitaire) sur la base du programme qui vous a été communiqué en décembre dernier.

Les informations et tous les éléments utiles vous seront transmis prochainement.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Association reconnue
d'utilité publique par
Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du
Ministère de la Santé, de
la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F.

62, rue de Fécamp
7 5 0 1 2 P A R I S
N° SIRET 784 405 912 00022
A P E 9 3 1 2 Z
Tél : 01 53 46 68 68
Email : ffp@ffp.asso.fr
Internet : www.ffp.asso.fr
N°Orias 14000826 - www.orias.fr

Jean-Michel POULET
Directeur Technique National